

UNE GAUCHE DEBOUT

Liste conduite par

Marc JAMMET

Conseiller municipal PCF de Mantes la Jolie

2014 – 2020

60 PROPOSITIONS POUR CHANGER VRAIMENT À MANTES LA JOLIE

Vous avez entre les mains nos engagements.

Ils sont à l'image de notre liste : des candidates et des candidats que vous avez vus à vos côtés depuis des années.

Nous n'avons pas attendu la veille des élections pour nous occuper des Mantaises et des Mantais.

C'est parce que nous voulons changer vraiment que nous voulons battre la droite, pas pour « occuper des places ». Et nous voulons le faire honnêtement, dans l'écoute et le respect des Mantaises et des Mantais.

VOUS RESPECTER.

- C'est avoir le courage de rompre avec les politiques passées.
 - C'est ne pas oublier ses engagements.
- Nous nous sommes opposés à l'augmentation des impôts, à la privatisation de notre cardiologie publique ... et ce n'est pas parce que François Hollande a été élu en 2012 que nous allons y renoncer !
- c'est aussi « donner envie » par une autre politique qui s'attachera, point par point, concrètement, à répondre aux besoins des Mantais.

Nous ne vous disons pas « faites-nous confiance » mais « jugez par vous-mêmes » de nos actions, de nos propositions.

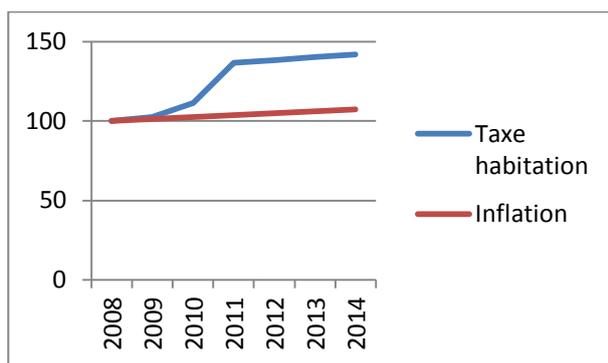
Bien à vous.

Marc Jammet
Conseiller municipal de Mantes la Jolie



IMPÔTS LOCAUX. REVENIR À UNE FISCALITÉ MAÎTRISÉE

La municipalité actuelle avait promis de ne pas augmenter les impôts locaux. Elle n'a pas tenu son engagement. De 2008 à 2014, la taxe d'habitation a pratiquement augmenté de 42% en moyenne !



Contrairement à ce que le maire affirmait, ce sont bien les Mantais – et particulièrement les classes moyennes – qui ont payé cette politique en faveur des promoteurs immobiliers.

Et, si on le laisse faire, ce ne sera pas fini. A plusieurs reprises, le maire a évoqué devant les élus un nouvel impôt direct levé par la CAMY, le doublement de la taxe sur les ordures ménagères.

Nous ne nions pas l'importance des impôts locaux. **Mais ceux-ci sont devenus insupportables pour une grande majorité des Mantais.**

POURQUOI LES IMPÔTS LOCAUX ONT-ILS AUGMENTÉ ET COMMENT LES BAISSER ?

La casse de 1.200 logements sociaux et l'indemnisation des bailleurs sociaux à hauteur de 10 ans de loyer ont coûté autour de 400 millions d'euros en 10 ans dont 10% pour les finances de la commune soit 40 millions d'euros.

Pendant des années, le maire a « jonglé » avec les finances pour que cela n'apparaisse pas mais, à un moment, il a bien fallu payer. Résultat : plus 21 millions d'euros de dette et explosion des impôts locaux (3 millions d'euros de plus chaque année).

Ces dépenses seront définitivement payées en 2016.

A condition de ne pas s'engager dans de nouvelles dépenses (écoquartier fluvial), **ce sont plusieurs millions d'euros qui seront donc à nouveau disponibles.**

Nous proposons de les utiliser pour **moitié à la baisse des impôts locaux, pour moitié à la satisfaction des besoins des Mantais** en donnant la priorité à nos écoles.

Le tout sans augmenter la dette actuelle qui se réduira donc proportionnellement chaque année du niveau de l'inflation.

Elus, nous nous engageons :

- 1. A annuler les hausses d'impôts de la majorité municipale (notamment en rétablissant l'allègement général à la base à un taux de 15%) et à maintenir les taux d'imposition tout au long du prochain mandat.**
- 2. A refuser tout nouvel impôt** qu'il s'agisse d'un impôt « CAMY » ou de la taxe sur les ordures ménagères.
- 3. A agir pour exiger les subventions nécessaires** de l'Etat, de la Région, du Département pour mener à bien tous les projets tout en maîtrisant notre fiscalité.
- 4. A montrer l'exemple** au moment où des efforts sont demandés aux Mantais en diminuant de 30% les indemnités du maire et des adjoints et en réduisant le nombre de ceux-ci de 12 à 10.

DES PROJETS INTERCOMMUNAUX, OUI.

LA MISE SOUS TUTELLE NON.

- 5. Nous pensons que l'autonomie de décision de Mantes la Jolie comme celle des autres communes doit être respectée. C'est ce respect qui permettrait une intercommunalité de projets librement consentis et mutuellement avantageux.**

C'est vrai pour le retour de la gestion de l'eau en régie publique, pour la politique en faveur du logement, pour la création d'emplois qui sont des compétences de la CAMY comme pour le retour en régie de nos cantines scolaires et des repas servis à nos aînés qui peuvent s'envisager en coopération avec les communes environnantes (Limay, Mantes-la-Ville) qu'elles fassent partie ou non de la CAMY.

Avec 27 élus sur 90, Mantes la Jolie a les moyens de faire entendre sa voix : de faire respecter ses choix et de respecter celui des autres communes, de refuser toute mise en tutelle par l'Etat en matière d'urbanisme, de transports et d'emploi.

NOTRE PRIORITÉ : DES MOYENS POUR NOS ÉCOLES.

Six écoles ont été fermées depuis 2002 (Rodin, Noailles, Les Coquelicots, Paul Bert, Les Iris, Jean Moulin). Les 34 écoles restantes sont maintenant surchargées et chaque année le maire modifie les périmètres scolaires pour gérer la pénurie au détriment de nos enfants.

Quant au collège André Chénier, Pierre Bédier vient à nouveau d'évoquer sa fermeture au profit d'une école privée pour mieux «faire passer» la fusion de Paul Cézanne et d'André Chénier en un seul collège.

Nous pensons, nous, que l'avenir de nos enfants n'est pas un coût mais une richesse pour notre ville, son avenir. Nous lui accorderons donc notre priorité d'investissements.

Elus, nous nous engageons :

6. A maintenir un réseau d'écoles de proximité, au service de la population. Au cours du mandat, nous nous attacherons particulièrement à la construction des écoles nécessaires pour répondre aux besoins des quartiers du Centre-Ville et de Gassicourt.

7. A lancer un **vrai programme de réhabilitation de nos écoles.**

8. A nous opposer aux fermetures de classes. Nous soutiendrons, en ce sens, les personnels et les parents d'élèves.

9. A **refuser la mise en place des rythmes scolaires** en 2014 et à construire avec tous les acteurs concernés de véritables actions de soutien scolaire et périscolaire de qualité.

10. **A défendre les principes de la laïcité.** Une municipalité au service de la population doit cesser de contribuer au financement des écoles privées et réserver son budget au financement des seules écoles publiques qui en ont tant besoin.

11. **A nous opposer à la fermeture du collège André Chénier.**

LE DROIT POUR TOUS À DES SOINS DE QUALITÉ.

Une des plus graves conséquences de la crise économique qu'on nous fait subir, c'est la remise en cause de notre droit à la santé. **Moins remboursés, de nombreux Mantais consultent moins, se soignent moins pendant que le nombre de médecins non remplacés quand ils partent en retraite s'accroît.** De leur côté, les gouvernements successifs ont privé de moyens notre hôpital public, ont tenté d'imposer la privatisation du service de cardiologie.

Après trois ans de mobilisation, les 30.000 signataires, les 200 élus de tous bords qui ont soutenu ce mouvement ont réussi à sauver notre cardiologie publique. Seule la municipalité de Mantes-la-Jolie a refusé de soutenir ce mouvement. Elle a retardé et gêné son issue positive.

Elus, nous nous engageons :

7. **A refuser toute privatisation d'un des services de notre hôpital.**

8. A faire redéposer par l'Hôpital le dossier d'ouverture d'une unité de cardiologie interventionnelle et à le défendre « bec et ongles ».

9. A agir pour développer les services publics de chirurgie, de neurologie interventionnelle, pour rendre plus efficient encore le service des urgences. Pour garder en service public et développer le nombre de places de soins de suite après le déménagement du service à Dennemont. A moderniser l'USLD – EPHAD et augmenter sa capacité et sa surface d'accueil.

10. **A refuser toute privatisation du parking public actuel** qui obligerait l'Hôpital à verser une « subvention d'équilibre » (plusieurs centaines de milliers d'euros annuellement) au détriment de son action pour la santé publique.

11. A mettre en place, en concertation avec l'école d'infirmières, un parking dédié qui éviterait l'engorgement du parking de l'Hôpital (les trois promotions représentent 180 élèves par an).

12. A étudier avec les professions concernées (médecins et infirmières) **un meilleur maillage de notre territoire.**

13. A rétablir **un centre de planning familial.**

UNE VILLE POUR TOUS

UNE VILLE POUR NOS AINÉS

L'allongement de l'espérance de vie est une formidable avancée. Elle est due à l'amélioration de nos conditions de vie et de soins. C'est aussi une formidable richesse pour notre société : savez-vous par exemple que plus de la moitié des associations ne fonctionneraient pas sans l'engagement bénévole des retraités ?

Dans le même temps, c'est aussi un formidable défi à relever. Les situations sont multiples et les réponses le sont aussi.

Elus, nous nous engageons :

8. **A favoriser le maintien à domicile.** Cela passe par l'aménagement de logements, le développement des portages de repas à domicile, la création d'un dispositif municipal d'aide ménagère complété par les structures associatives existantes (AMD, ADMR), par l'aménagement aussi des bus et de la voirie afin d'en faciliter l'accès à tous.
9. A créer au cours du mandat de **nouvelles résidences médicalisées et non-médicalisées** pour répondre aux besoins grandissants et à y maintenir des loyers abordables pour tous. **Le département de l'Essonne, grâce à une politique ambitieuse et à des terrains accordés gracieusement par les municipalités qui souhaitent leur implantation, vient de créer des maisons de retraites médicalisées à 60 euros par jour. Nous comptons nous en inspirer pour notre action.**
10. A créer un conseil consultatif des séniors.

UNE VILLE POUR « LE MONDE DU HANDICAP »

La solidarité c'est aussi œuvrer pour favoriser la vie sociale de tous les Mantais handicapés.

Elus nous nous engageons :

10. **A accélérer la mise aux normes de tous les bâtiments** municipaux (Hôtel de ville, mairie-annexes, médiathèque, écoles ...) ainsi que pour les équipements de voirie.
11. A agir en collaboration avec tous les partenaires pour créer **de nouveaux foyers** de résidents et **d'augmenter le nombre de places de vie ouvertes.**
12. **A faciliter l'exercice de la citoyenneté** (supports de communication visuels, écrits ou oraux, accueils ...)

UNE VILLE QUI N'OUBLIE PERSONNE

Elus, nous nous engageons :

13. **Au retour des cantines scolaires en régie municipale** (ou intercommunale qui peut s'envisager avec les villes environnantes comme Limay ou Mantes la Ville). Nous veillerons particulièrement à la qualité des repas et à **la participation financière des familles que nous réduirons progressivement** au cours du mandat jusqu'à aboutir au droit pour chaque enfant de notre commune de bénéficier d'un repas sain et équilibré chaque jour d'école quelles que soient les ressources de ses parents. **Nous nous engagerons également dans la constitution d'une chaîne alimentaire avec les producteurs de notre région.**
14. A concrétiser l'engagement de la municipalité actuelle, jamais tenu, de l'ouverture d'un **lieu d'hébergement pour les femmes en difficultés.**
15. A aider les associations déjà présentes à mettre en place des **logement-relais municipaux** pour faciliter les parcours d'insertion et un accueil de jour.
16. A créer un lieu municipal de **bains-douches et des toilettes publiques et gratuites** dans les quartiers de notre ville pour assurer à chacun le droit à la dignité.
17. A faciliter **le droit aux vacances et aux loisirs.**
18. A mettre en place un « Conseil municipal des ados ».
19. A rétablir une **véritable fête de la ville** où chaque quartier, chaque association, chaque Mantais apportera à la fois sa diversité et sa volonté de se connaître et de mieux vivre ensemble. Nous **ferons évoluer la Foire-exposition** vers une manifestation plus importante où entreprises, institutions et associations pourront pleinement valoriser leurs compétences et leurs savoir-faires.
20. **A poursuivre l'embellissement et le fleurissement** de la ville.
21. A veiller à ce que **les aires de jeux** soient régulièrement entretenues. Nous envisagerons la création de terrains de sports pour les enfants au Centre-Ville.
22. A réinstaller **des bancs** dans les allées, les parcs et autour des aires de jeux.
23. A rechercher de nouveaux lieux pour y développer des **jardins communaux**

EMPLOI – COMMERCES : UNE ACTION MUNICIPALE DÉTERMINÉE.

A Mantas-la-Jolie la casse de l'emploi industriel de ces dernières décennies provoque maintenant depuis des années un taux de chômage insoutenable, la précarité de l'emploi et l'éloignement des lieux de travail des Mantais.

La municipalité ne peut pas tout mais elle a des moyens d'action. En pesant de tout son poids de «ville sous-préfecture» face aux destructions d'emplois programmées, en proposant d'autres alternatives sérieuses et en développant pour ce qui la concerne une politique d'emploi ambitieuse au bénéfice des Mantais.

Elus, nous nous engageons:

24. A **défendre l'emploi industriel** existant (Renault, Peugeot, Dunlopillo ...)

25. A **créer un service municipal de l'emploi.** Il sera chargé de recenser les départs en retraite entreprise par entreprise. Il interviendra pour que chaque départ soit compensé par une embauche. Il établira, en amont et en concertation avec les entreprises et les syndicats de salariés, des projets de formations qualifiantes.

26. A agir pour **maintenir et développer les services publics** (Poste, crèches, cantine scolaire ...)

27. A mettre en œuvre un processus de **titularisation pour tous les agents municipaux**, accompagnée d'actions de formations et de qualifications permettant une réelle évolution des carrières que nous rendrons transparente auprès des agents.

28. A assortir tous **les contrats d'insertion** existants (« Contrats d'avenir » notamment) **d'une garantie d'embauche** soit à la municipalité, soit dans une entreprise de la région (via le service municipal de l'emploi).

29. A **créer des « jobs vacances » pour les lycéens et les étudiants au moment des congés des agents.**

Pour ce qui concerne Dunlopillo, nous reprendrons sérieusement le dossier. Pour nous il est hors de question que le déménagement prévu à Limay s'accompagne de la destruction de dizaines d'emplois pour faciliter une opération spéculative immobilière.

30. A **défendre le commerce de proximité et sa présence dans tous les quartiers de la ville, à maintenir et développer les marchés tout en assurant dans chacun d'eux les règles de sécurité. Nous accorderons une attention particulière au quartier de Gassicourt (réinstallation de commerces, marché « paysan » sur la place Sainte-Anne ou Paul Bert par exemple)**

LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES EST UN DROIT RÉPUBLICAIN.

Elus, nous nous engageons:

31. A développer **les actions de prévention** au plus près des Mantais, dans les quartiers et dans les transports en commun avec le redéploiement d'un véritable réseau d'éducateurs de terrains disposant de bureaux et de lieux d'accueil pour la population.

32. Nous agissons pour réorienter les crédits de la vidéosurveillance sur la voie publique (inutile et coûteuse) vers une **augmentation des effectifs de la police nationale** afin de mettre en œuvre notamment des actions d'îlotage de la police au plus près de la population.

33. A lutter avec détermination **contre le trafic de drogue et pour le démantèlement des filières** en assortissant cette action d'un accompagnement social pour les toxicomanes.

34. A réorienter l'action de la police municipale vers la protection des bâtiments publics et pour la sécurité de nos enfants autour de nos écoles.

UNE VILLE HUMAINE À TAILLE HUMAINE.

Après avoir détruit 1.200 logements sociaux, la municipalité actuelle s'est lancée dans une course effrénée à la construction. Partout où elle le peut, elle livre notre territoire aux promoteurs immobiliers (Zac Henri Dunant avec deux immeubles de 23 et 27 mètres de haut, Ecoquartier fluvial avec ... 6.000 logements dans des immeubles qui pourront atteindre jusqu'à 7 étages ...).

Les Mantais savent déjà qu'ils ont commencé à payer cette politique avec une augmentation de leurs impôts locaux mais aussi avec un prix plus élevé et une amplitude horaire élargie pour le stationnement payant. Ils sont également confrontés chaque jour un peu plus aux difficultés de circulation, aux embouteillages pendant que les salariés doivent chaque jour parcourir des distances de plus en plus importantes pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette logique est désastreuse pour notre ville, nous proposons de l'inverser pour répondre aux besoins des habitants.

Elus, nous nous engageons :

LOGEMENTS

35. A établir la transparence dans l'attribution des logements sociaux.

36. A exiger des bailleurs sociaux **l'entretien régulier** et le maintien en état des logements existants.

37. A agir pour de **véritables réhabilitations sans augmentation des loyers** en concertation étroite avec les habitants.

38. A **interdire les expulsions locatives** sans logement sur le territoire de la commune.

39. A stopper tout projet immobilier supérieur à 10 logements.

40. A favoriser les constructions et les agrandissements individuels (en diminuant la fiscalité municipale) et, dans ce cadre l'accession sociale à la propriété.

41. A engager une **véritable politique d'investissements publics** dans les bâtiments existants vides (France Télécom par exemple), et de réquisition pour ce qui concerne les marchands de sommeil qui profitent honteusement de la situation, pour créer **de nouveaux logements accessibles à tous dans tous les quartiers.**

42. Nous mettrons en place pour la majorité des propriétaires privés qui sont de bonne foi un système municipal de garantie de paiement des loyers en échange d'une visite systématique de chaque logement avant qu'il ne soit mis en location (en partenariat avec les services de la CAF) pour en assurer le respect des normes en vigueur.

CIRCULATION – STATIONNEMENT

43. **A agir auprès de la SNCF, de l'Etat, de la Région** pour que des moyens conséquents soient attribués en matière de personnels SNCF, d'entretien sérieux et régulier des matériels pour éviter les pannes à répétition et pour l'ouverture de nouvelles dessertes ferroviaires (Saint-Quentin et Versailles, Mantes-Epône-Maule-Paris-Montparnasse, desserte Mantes-Aéroport de Roissy ...)

44. **A développer** (en partenariat avec la Région) **les transports en commun en sites propres** en élargissant les créneaux horaires, à améliorer les liaisons intercommunales et en assurant un service entre tous les quartiers le dimanche.

45. A mettre en place un plan de circulation cohérent en concertation avec les Mantais et les commerçants.

46. A aménager et développer de **véritables pistes cyclables sécurisées**, de nouvelles zones piétonnes et de « circulation douce ».

47. A organiser une véritable concertation publique sur le **plan de réorganisation des transports** qui,

élaboré par la CAMY, doit aboutir en septembre 2015.

48. A nous opposer au parking payant prévu pour l'Hôpital (et qui entraînerait la mise en stationnement payant de tout le quartier environnant).

49. A assortir les permis de construire pour tout établissement recevant du public de l'obligation de **répondre aux besoins de stationnement** qu'il va susciter et d'intervenir en concertation avec les intéressés et avec l'aide de la municipalité pour l'existant (Hôtel des impôts, Sécurité sociale, école d'infirmières ...)

50. A créer une carte d'abonnement unique valable pour tous les parkings sans augmentation des tarifs et qui permettraient notamment à tous les abonnés du parking « gare » de pouvoir revenir soir et week-ends à Mantes la Jolie pour se promener, faire leurs courses ou participer aux activités culturelles et sportives que nous développerons.

GESTION DE L'EAU. EN REGIE PUBLIQUE.

Pendant des années, Véolia a surfacturé l'eau que nous consommons. Grâce à l'action de nombreux Mantais, l'entreprise a dû consentir à baisser ses tarifs (- 28%) pour éviter la création d'une régie publique de l'eau. Cependant, Véolia n'a pas tardé à augmenter à nouveau ses prix, à refuser d'appliquer la réduction des tarifs pour les immeubles collectifs privés ou publics ...

Elus, nous nous engageons :

51. A lancer sans tarder le processus de retour en régie publique.

52. A instaurer la baisse de tarifs déjà obtenue en l'élargissant en fonction du nombre de résidents (et non plus par logement) puis en

attribuant un volume d'eau gratuit pour chaque habitant.

53. A faire installer pour chaque logement d'un immeuble collectif un compteur individuel afin qu'il puisse bénéficier pleinement de la baisse de tarif pour les 49 premiers mètres cubes.

LA CITOYENNETE, ON ARRETE D'EN PARLER . ON LA MET EN ŒUVRE.

Ce qui caractérise la **droite locale** depuis 19 ans c'est le **mépris** avec lequel elle traite les Mantais. **Les Mantaises et les Mantais ont besoin de respect et d'écoute.** Quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou leurs convictions religieuses, notre équipe municipale les leur assurera.

Elus, nous nous engageons :

54. A soumettre à référendum local les projets engageant notre ville sur le long terme. Ce sera le cas, dès la première année, pour le projet d'écoquartier fluvial entre Mantes la Jolie et Rosny (6.000 logements privés sans création d'emplois). Nous suspendrons immédiatement le projet et le soumettrons dès le mois de septembre à l'avis des Mantais (avis que nous nous engageons à respecter)

55. **A respecter les droits de l'opposition** : local, moyens techniques, expression régulière dans le journal municipal. Participation à toutes les commissions et autres conseils locaux. Avant chaque conseil municipal, une conférence des présidents de groupes sera réunie pour les informer et recueillir leurs avis.

56. A **donner la parole au public** présent à l'issue de chaque conseil municipal.

57. A instaurer une réelle autonomie d'action et d'expression pour les **Comités de quartier. Leurs membres seront élus par tous les Mantais.**

58. A soutenir et à encourager l'existence et la vie des associations qui doivent pouvoir se constituer et agir librement.

59. A établir des critères objectifs en ce qui concerne les subventions municipales.

60. A assurer le prêt des salles de l'Agora et dans les quartiers aux associations et partis politiques dans des conditions d'attribution transparentes et équitables.

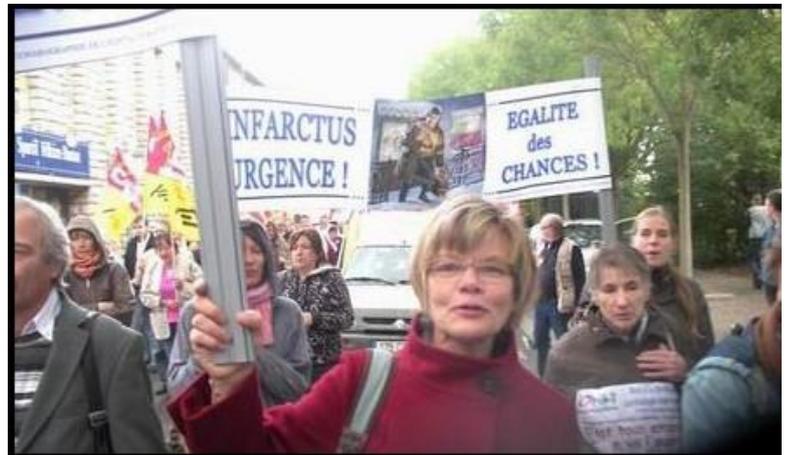
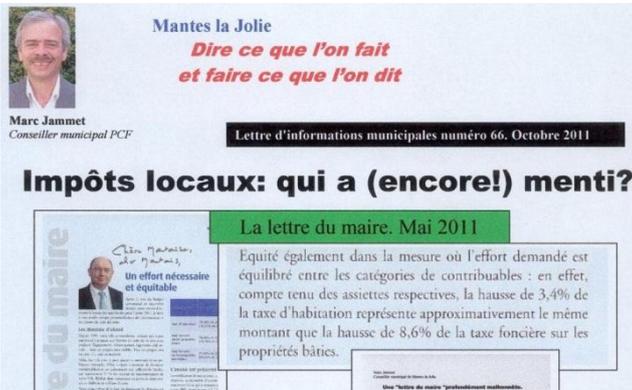
POUR NOUS AIDER FINANCIEREMENT.

⇒ Chèques à l'ordre de Marie Llorente, mandataire financier de Marc Jammet, 31 rue Pierre Curie 78200 Mantes la Jolie.

DAVANTAGE D'INFORMATIONS ?

⇒ [HTTP://WWW.MARCJAMMET.FR](http://www.marcjammet.fr)

CETTE DROITE LOCALE MÉRITE UNE BONNE GAUCHE .



Une liste de gauche avec un projet sérieux, ambitieux, réalisable, discuté et construit dans la transparence avec les Mantaises et les Mantais



Une liste bien à gauche composée de candidats dont la seule ambition est d'agir pour ce projet

Nous vous invitons à venir rencontrer nos candidats

- **VENDREDI 14 MARS à 19h00. Ecole Marie Curie**
- **MARDI 18 MARS à 19h00. CVS Les Eglantines**
- **JEUDI 20 MARS à 19h00. Agora salle C.**

Le 23 mars, VOTEZ FORT VOTEZ « UNE GAUCHE DEBOUT »

Liste conduite par Marc JAMMET

Construite par des Mantaises et des Mantais qui ont le cœur à gauche, avec le soutien du Parti communiste français.